

La typographie

Se souvenir de l'essentiel

Ce document a été réalisé à partir de l'exposé présenté au Club de la Presse le 29 juin 2017 à Innov'up. A l'appui des questions soulevées par les participants, il a été corrigé et complété avec de nombreuses précisions et rajouts. Néanmoins, il ne constitue que l'abrégé d'un code complexe en référence qu'il convient de consulter en cas de nécessité (voir p. 34).

Sommaire

- P. 3 - Définition
- P. 4 - Pourquoi un code ?
- P. 5 à 8 - La ponctuation
- P. 9 à 12 – Les guillemets
- P. 13 à 17 – Les titres d'œuvres
- P. 18 à 20 – Les sigles et abréviations
- P. 21 à 27 – Capitales ou pas ?
- P. 28 à 32 – Nombres et chiffres
- P. 33 – Sites et bâtiments
- P. 34 - Références

Définition

« La typographie désigne les différents procédés de composition et d'impression utilisant des caractères et des formes (en relief) ainsi que l'art et la manière d'utiliser les différents types de caractères dans un but esthétique et pratique. »

Le terme définit **une technique**. Cette technique est régie par **des règles**, donc **un code**.

Pourquoi un code ?

- **Le code typographique est à la langue écrite ce que le code de la route est à la circulation**
- **La langue est une musique, elle a donc besoin d'une partition avec ses codes**

C'est du rythme imposé à la diction ou à la lecture sous peine d'asphyxie.

Le point ou la virgule, la signalétique d'un nom, ont autant d'importance que les accents toniques qui permettent non seulement la compréhension d'une langue mais aussi sa géolocalisation ou son identification.

La typographie n'est donc pas dissociable de la sémantique ou de la construction grammaticale.

- **C'est un nécessaire langage commun**

Sans partition commune, pas de compréhension commune, donc mutuelle. Mais le code est un ensemble de conventions et de préconisations plus qu'un diktat. Il évolue et évoluera avec la langue. Michel Butor estimait que le langage modifiait la réalité. La réciproque est vraie.

1- La ponctuation

- **Les signes simples.** mot, mot.

Virgule et point collent au mot qui les précède.

- **Les signes doubles.** mot : mot ; mot ! Mot ?

Deux points, point-virgule, point d'exclamation et point d'interrogation sont séparés du mot qui les précède par **une espace** (insécable) de sorte que le signe de ponctuation ne soit pas rejeté à la ligne isolément.

NB : les **deux points** marquent un arrêt ; ils sont une porte qui annonce une suite (citation ou énumération). Le **point-virgule** marque un arrêt entre deux phrases juxtaposées liées par le sens. Il ponctue aussi une énumération.

Pour un savoir plus :

https://www.ccdmd.qc.ca/media/rubri_p_26Point-virgule.pdf

- **Dans les titres.** Titre : Titre ! Titre ? Titre : « Citation »

La ponctuation est rare et doit se justifier. Jamais de point en fin de titre.

• Les points de suspension.

... Mot / mot... Mot / mot... mot...

- Ils peuvent commencer une phrase et sont suivis d'un espace et d'un mot avec une capitale.
- Ils collent au mot qui les précède. Ils sont suivis d'un espace et d'un mot commençant par une capitale s'ils ferment la phrase.
- Ils sont suivis d'un espace et d'un mot avec une minuscule s'ils marquent simplement un temps d'arrêt dans la phrase avec pour objectif de mettre en exergue une situation, une hésitation...un jeu de mots...
- (...) ou [...] : ils indiquent qu'une partie du texte reproduit en citation est absente.

Ne perdez pas de vue que :

- **etc.** est une abréviation et les points de suspension constituent une redondance. Marquant le prolongement non exhaustif d'une énumération, **etc.** est toujours précédé d'une virgule. En fin de phrase, le point de l'abréviation et le point final se confondent.

On écrit :

Des pommes, des poires, des figues, etc.

ou : *Des pommes, des poires, des figues...*

mais pas :

~~*Des pommes, des poires, des figues, etc...*~~

- en fin d'article, les points de suspension sont aussi inadaptés que la conclusion « affaire à suivre ». La vocation d'un article d'information est d'apporter des réponses et non d'en laisser en suspens avec le risque de donner libre cours à toutes les supputations et autres théories du complot.

2- Les guillemets

Les guillemets sont les signes qui identifient une **citation** en la délimitant.

- **Qu'est-ce qu'une citation ?** Dès lors qu'on exprime ou emploie des propos ou un mot imputés à une tierce personne, identifiée ou pas, c'est une citation.

Les propos ou le simple mot dont on n'assume ni l'origine ni l'usage doivent être mis entre guillemets.

- **Français (« ») ou anglais (" ") ?** Le code ne définit qu'un seul usage pour les guillemets anglais : lorsqu'il s'agit de signifier une citation à l'intérieur d'une citation.

Sur Internet, les guillemets français ont souvent été oubliés dans les logiciels qui privilégient *a priori* les guillemets anglais. La modification correspondant au code en usage dans la presse dépend souvent... d'un bon informaticien.

- **Exemple** : Jean ajoute : « *Maurice me dit alors qu'il devait partir à Londres "pour régler une affaire urgente"*. »

A l'intérieur des guillemets « » c'est Jean qui parle. Entre les guillemets " ", Jean rapporte textuellement les propos de Maurice.

NB : il est d'usage, dans la presse mais pas dans l'édition, d'utiliser l'italique pour marquer visuellement la citation.

- **Où mettre le point ?** Deux possibilités selon que la citation est isolée comme telle ou intégrée à une phrase...

1) Après deux points, guillemet ouvrant, le point qui ponctue la citation se place avant le guillemet fermant. On écrit :

Jean ajoute : « Maurice m'a dit qu'il devait partir à Londres pour régler une affaire urgente. »

2) La citation est intégrée dans la phrase : le point se place après le guillemet fermant. On écrit :

Maurice dit à Jean qu'il devait partir à Londres « pour régler une affaire urgente ».

4- Les titres d'œuvres

- Sont concernés les titres **de livres, films, pièces de théâtre...**

On utilise l'italique seul.

Exemple : Il a lu *Les Misérables*, assisté à la représentation de *L'Avare* et terminé au petit matin en visionnant *Titanic* et *Les Dents de la mer* à la télé.

Les noms de bateaux ou d'aéronefs s'écrivent également en Italique : le sous-marin *Le Redoutable*, le *France*, la capsule *Apollo*.

- Sont concernés les titres **de livres, films, pièces de théâtre...**

On utilise l'italique seul.

Exemple : Il a lu *Les Misérables*, assisté à la représentation de *L'Avare* et terminé au petit matin en visionnant *Titanic* et *Les Dents de la mer* à la télé.

- Les noms de bateaux ou d'aéronefs s'écrivent également en Italique : le sous-marin *Le Redoutable*, le *France*, la capsule *Apollo*.

- Dans le titre d'un article, à défaut de pouvoir utiliser l'italique, on mettra le titre d'œuvre entre guillemets (français). Mais l'usage d'une capitale peut enlever toute ambiguïté sur le sujet traité. Les guillemets ne sont donc pas indispensables.

Exemple : Des Misérables d'un autre âge. Le contexte indiquera au lecteur qu'il s'agit de la critique d'un spectacle vu récemment en référence à l'œuvre de Victor Hugo.

- Comment identifier un titre d'œuvre dans une citation déjà en italique ? Il suffit d'inverser et de mettre le titre en romain.

Jean affirma : « *Avec Maurice, nous avons trouvé Titanic excellent.* »

A propos de l'italique...

L'italique est également destiné aux mots d'une autre langue (ancienne ou étrangère) utilisés dans la langue écrite. Certains de ces mots ont pu être intégrés aux dictionnaires avec une forme francisée (romain). On a donc le choix pour les écrire.

Exemples :

Je vais à la *feria* ou Je vais à la *féria*.

Des terrains *a priori* inondables. ou Des terrains *à priori* inondables.

Nous avons des *aprioris*... ou Nous avons des *a priori*...

Nous avons un *apriori*... ou Nous avons des *a priori*...

C'est valable pour *a posteriori/à postérieur* et *a fortiori/à fortiori*.

Notez que certains mots d'une langue étrangère ne recouvrent pas tout-à-fait le même sens/concept que le mot équivalent en français (en philosophie, notamment). D'où l'intrusion dans le langage courant, jusqu'à leur intégration dans les dictionnaires. C'est le cas, au grand dam des puristes, des mots issus du discours popularisé, le plus souvent par les ados, entre verlan (qui n'est pas nouveau mais continue à se nourrir de nouveautés) et mots et expressions installés par les populations immigrées ou occasionnelles de tous continents, Europe, Afrique, Asie.

Cf. *L'aventure ses mots français venus d'ailleurs*, d'Henriette Walter aux éditions Robert Laffont, 1997.

5- Sigles et abréviations

- On ne met pas de point dans les sigles et dans les numéros de téléphone.

On écrit CFDT et non C.F.D.T.

Lorsqu'un sigle peut se lire comme un mot, on l'écrit avec la première lettre en capitale seulement.

Exemples : Assedic, Urssaf, Medef, Snes, Modem, Casden, Unef, Atoss, Unesco, Afnor, Opep, Ena, Ensam, Inra, etc.

- Lorsque le sigle se lit en épelant les lettres, il s'écrit en capitales.

Exemples : SNCF, CGT, UMP, PS, CPNT, BNP, EDF, RER (on pourrait dire Rer, mais ce n'est pas très heureux...), etc.

Quelques abréviations d'usage courant... ou presque

Mmes pour **mesdames**

Mme pour **Madame**

Mlle pour **mademoiselle**

Mlles pour **mesdemoiselles**

M. pour **monsieur**

MM. pour **messieurs**

Dr pour **docteur**

Me pour **maître** (est-ce qu'on doit dire « maîtresse » pour une avocate ?)

Cie pour **compagnie**

1^{er} pour **premier** et **1^{re}** pour **première**

2^e pour **deuxième**

m pour **mètre** ou **mètres**

mm pour **millimètre** ou **millimètres**

Km/h pour **kilomètre(s) par heure**

kW/h pour **kilowatt(s) par heure**

kg pour **kilo** ou **kilos**

g pour **gramme** ou **grammes**

MGh pou **mégahertz**

On écrit « 1,25 m » mais on dit plutôt « un mètre vingt-cinq »

6- Capitale ou pas ?

- **Titres.** Le maire, le préfet, le procureur, l'avocat, le conseiller général, le président d'association, du tribunal, le colonel, le général, le ministre, le roi, l'empereur, le pape, l'ambassadeur, l'émir, l'adjoint à la culture et le secrétaire général ou le trésorier s'écrivent sans capitale.

Cas particuliers : lorsqu'on écrit « le Général » on parle forcément du général de Gaulle. Cette particularité peut s'étendre à « l'Empereur » lorsque le contexte indique qu'il s'agit de Napoléon ou François-Joseph, et au « Pape » lorsqu'on désigne un pape identifié.

- Le seul président qui a droit à une capitale c'est celui de la République. Si on écrit « *le Président* », on parle forcément du « *président de la République* » en exercice.
- Pour les ministres, c'est le nom du ministère qui prend la capitale : ministre des Affaires étrangères, ministre des Finances, ministre du Travail, secrétaire d'Etat à l'Emploi, etc. Mais on parle du « Premier ministre ».
- **Ne perdez pas de vue qu'on écrit :** Assemblée nationale, Sénat, Conseil constitutionnel, Première Guerre mondiale ou Grande Guerre, Seconde Guerre mondiale et que les seules cours de justice qui prennent une capitale sont : la Cour de cassation et la Cour des comptes (pour la France), la Cour pénale internationale (La Haye) et la Cour de justice de l'Union européenne (Luxembourg), car elle sont uniques.
- Les noms de collectivités ou institutions (conseil régional, conseil général, conseil municipal, chambre de commerce et d'industrie, chambre de métiers...) s'écrivent sans capitales.
- On écrit : « l'Association des joyeux pétanqueurs » et « l'association des Joyeux pétanqueurs... » selon que le mot « association » fait partie ou pas du nom déposé de l'association. Dans un cas, le sigle de l'association est AJP, dans l'autre, JP.

- **Ordres civils, militaires et religieux, médailles.**

Comme pour les ministres, pas de capitale à « ordre » mais capitale au mot qui qualifie la distinction : chevalier dans l'ordre national du Mérite, de la Légion d'honneur, des Palmes académiques, du Mérite agricole...

On parlera également de l'ordre des Compagnons de la Libération ou de la Compagnie de Jésus ou l'ordre de Cîteaux.

Ordres professionnels. Le terme générique prend une capitale lorsqu'il désigne un organisme particulier : Ordre des médecins, Ordre des pharmaciens...

Il prend une minuscule lorsqu'on évoque une corporation : ordre des médecins, ordre des pharmaciens.

Pour les médailles, c'est le nom de la médaille qui prend la capitale : Médaille militaire, Croix de guerre, Combattants volontaires de la Résistance, etc.

- **Partis.** Le Parti socialiste la Ligue communiste révolutionnaire, le Rassemblement national, l'Union pour la majorité présidentielle, etc. prennent une capitale au premier mot.
- **Peuples et habitants.** Ne pas confondre « *un jeune Français* » et « *un jeune, français d'origine* ». Dans le premier cas on parle d'un Français (substantif) qualifié de jeune. Dans l'autre on parle d'un jeune (substantif) qui a pour qualité d'être français (attribut).
On écrira, de la même façon, « *un jeune Nîmois* » et « *un jeune, nîmois d'origine* ».
Il en va de même pour les Andalous, les New-Yorkais, les Guatémaltèques les Perpignanais, les Aveyronnais et autres Nord-Américains.
A propos d'Amérique, souvenez-vous que l'on écrit **New-Yorkais** (avec un tiret), on écrit **New York** (sans tiret).

- **Vins et crus et produits divers.** On écrira qu'on a dégusté « *un excellent faugères* » mais que « *le vin des Corbières, cette année, est excellent* ». Dans le premier cas on parle du breuvage lui-même, dans le second, du cru ou de l'appellation contrôlée.
- On ne met pas de capitale aux noms de personnes, de pays, de régions ou de communes donnés à des produits. On parle d'un diesel (sous-entendu voiture à moteur Diesel), un pont-l'évêque, un shetland, un panama... Mais on roule en Clio, en Peugeot, en Ford ou en Ariane (la voiture ou la fusée, selon).
- **Régions et points cardinaux.** On réside dans le **Sud-Ouest** mais on a pris la direction sud-ouest. A Nîmes, on habite dans le **Sud**, à Ganges, on réside au **nord** de Montpellier. Strasbourg se situe dans le **Grand Est**, à l'**est** de Nancy.

- **Communes.** Les noms de communes composés s'écrivent avec des tirets entre chaque mot ou nom sauf entre l'article et le nom lorsque l'article est en tête : Le Grau-du-Roi, Les Eysies-de-Taillac, Le Vigan...

On va « au Vigan » ou « aux Eysies » mais on va à « L'Haÿ-les-Roses » ou à La Bastide-d'Engras car seuls « à le » ou « à les » ont un équivalent contracté (au, aux). L'article défini féminin singulier n'a pas de contraction...

Notez bien que... L'article ou la préposition (lès ou lez, du latin *latus/près de*) à l'intérieur du nom sont écrits avec une minuscule : Sainte-Foy-la-Grande, Villeneuve-lès-Avignon ou Villeneuve-lez-Avignon. On écrit « Aix-les-Bains »... « les » étant ici un article désignant un site ou un monument situé dans la commune.

- **Saint, sainte.** Dans les noms de communes, d'édifice, de lieux ou de fêtes, Saint ou Sainte s'écrivent en entier avec une capitale et un tiret sépare le mot du nom. Lorsqu'on parle du saint ou de la sainte, on écrit saint ou sainte en entier et sans capitale ou bien en abrégé et avec capitale (St Paul, Ste Bernadette).

7- Chiffres et nombres

- On écrit en toutes lettres les chiffres et les nombres, sauf pour les très grandes quantités complexes, les âges, les mesures, et dans les énumérations.
- De dix-sept à quatre-vingt-dix-neuf, il y a un tiret entre chaque partie du nombre. Au-delà, on écrira par exemple : mille deux cent soixante-quatre.
- On écrit : les deux cent quarante-cinq enfants âgés de plus de cinq ans (ou 5 ans) sont scolarisés depuis deux ans (durée).
- On écrit en chiffres arabes les dates et les paginations. Pour les dates, on spécifie obligatoirement le jour, le mois et l'année : **2 décembre 2017.**

- Dans les **énumérations** ou les **comparaisons**, les quantités autres que celles qui évoquent des notions de mesures, les durées se **traduisent en chiffres arabes** : il a couru en 25 minutes, 235 candidats se présenteront au bac cette année.
- On écrit : il est 14 **h** 15. Je partirai à 15 **heures**.
- Les **chiffres romains** en capitales sont utilisés pour : les arrondissements de grandes villes (Paris XVe), le numéro des siècles (le XVIII^e, siècle des Lumières) ; les numéros de tomes, livres, fascicules, scènes, psaumes, chants ; les régions militaires et les numéros d'armée (la III^e Armée française, la Ve région militaire...) ; les années dans le calendrier républicain.

- **On écrit en toutes lettres :**
 - les adjectifs numéraux et ordinaux indiquant l'ordre et le rang (« *le troisième adjoint habite au quatrième étage* »)
 - Les distances dans le temps et l'espace quand il s'agit de nombres entiers et comportant des fractions usuelles (« *il est né en une demi-heure, il y a vingt-cinq ans, à six cent mètres d'une maternité* »)
 - **Attention !** Ne pas confondre classement et fraction. On écrit : « *Il s'est classé huitième (8^e) et s'est qualifié pour les huitièmes (ou 1/8) de finale. Il espère aller en quart (ou 1/4) de finale et disputer ensuite la demi-finale.* »

Ne perdez pas de vue que :

- « Vingt » et « cent » prennent un « s » lorsqu'ils sont multipliés sauf s'ils sont suivis d'un autre adjectif numéral. On écrit :

Deux cents euros et quatre-vingts chasseurs

Deux cent quarante-trois euros et quatre-vingt-douze chasseurs.

- Un chiffre est unique (de 0 à 9).
- Un nombre est composé de plusieurs chiffres.
- On écrit : « *De 300 000 à 500 000 manifestants* » et non « *de 3 à 500 000 manifestants* ». Et ça ne dépend ni des syndicats, ni de la préfecture.

8- Sites et bâtiments

- On écrit : le mer Morte, le mont Blanc, le mont Aigoual (Mont-Blanc et Mont-Aigoual sont admis comme noms de marque), le lac Majeur, la planète Mars, la tour Magne. Le Pont du Gard est l'exception locale, la capitale soulignant l'exceptionnalité du monument. Peut-être conviendrait-il d'écrire « Pont-du-Gard ».
- On parle de l'œuvre d'Albert Camus mais on se rend au collège Albert-Camus.
On évoque la vie de **François Mitterrand** mais on habite au **5, impasse François-Mitterrand**.
- On se rend aux Eysies et non à « *Les Eysies* », mais on réside au lieudit « *Les Eysies* ».

Quelques références

- Abrégé du code typographique à l'usage de la presse :
<https://livre.fnac.com/a1653560/Collectif-Abrege-du-code-typographique-a-l-usage-de-la-presse>
- Bien s'informer : CFPJ, 35 rue du Louvre, 75 002 Paris
<https://www.cfpj.com/article/ouvrages-cfpj>
- Se tester : <https://www.francaisfacile.com>
- Se poser des questions :
https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1986_num_69_1_1779
- Se corriger : <http://typographie.piprime.fr>
- S'essayer à l'édition :
<http://www.lanthologiste.fr/memo-typo/#alinea>
- *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, d'Huguette Walter, aux éditions Robert-Laffont, Paris 1997, ISBN 2-221-08275-3